

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **11 (1841)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

TABLE

CHRONOLOGIQUE

DES LOIS, DÉCRETS, ETC.,

Contenus dans le tome XI du Bulletin, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1841 inclusivement.

1841.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
6 janvier.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> , touchant la célébration du dimanche.	3
15 »	ORDONNANCE du <i>Conseil-exécutif</i> , relative à l'usage des écorces de chêne et de sapin rouge pour faire du tan	4
18 »	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération Suisse et les principautés de Lippe- Detmold et de Schaumbourg-Lippe	5
» »	DÉCLARATION du directoire fédé- ral	5
	DÉCLARATION du gouvernement de la principauté de Lippe-Detmold .	7

1841.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
18 janvier.	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération suisse et le gouvernement de la principauté de Schaumbourg-Lippe	9
» »	DÉCLARATION du Directoire fédéral	9
» »	DÉCLARATION du gouvernement de la principauté de Schaumbourg-Lippe DÉCRET de promulgation	11 13
3 février.	TRAITÉ de commerce entre la Confédération suisse et le royaume des Pays-Bas ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i>	14 18
15 »	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant la vente des bois d'affouage fournis par les communes bourgeoises ou par l'Etat	19
25 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la durée des fonctions des suppléans ordinaires et extraordinaires de la Cour d'appel	21
» »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant la desserte de la paroisse de Vauffelin	22

1841.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
23 février.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> pour la réduction du nombre des huissiers d'État	25
26 »	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant l'inscription des Vaudois aux registres des citoyens actifs	25
25 et 26	BUDGET de la République de Berne pour l'année 1841	26
6 mars.	LOI sur les juges de paix	76
» »	LOI sur le mode de procéder dans les affaires de moindre importance	87
8 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la caisse d'indemnité pour les pertes de bétail	90
9 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant les manteaux des chasseurs à cheval	94
» »	LOI sur l'ohmgeld	96
11 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la délivrance d'une concession pour faire des recherches de mines de sel	108
13 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la correction des eaux du Jura	110

1841.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS , DÉCRETS , ETC.	
13 mars.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , portant modification de l'art. 143 de la loi sur l'organisation militaire . . .	111
29 »	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux tribunaux de 1 ^{re} instance et à leurs présidents , concernant la peine du bannissement	112
2 avril.	RÈGLEMENT sur les sociétés de tir de district	114
8 »	INSTRUCTION sur la forme et la distance des cibles , et sur la répartition des prix de l'Etat	122
23 »	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets , concernant les peines de discipline qui s'infligent dans les maisons de charité	124
3 mai.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'organisation de l'administration des poudres et de la raffinerie de salpêtre	125
31 »	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets , relative à l'exécution de la loi sur les justices de paix	127
22 juin.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant l'élection des juges de paix . .	129

1841.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
26 juin.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> pour la suppression de l'école-modèle annexée à l'école normale de Münchenbuchsee	130
15 septemb.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets, touchant la translation du cinquième dimanche de danse . .	132
20 novemb.	ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant la circonscription des arrondissemens forestiers	133
23 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'incompatibilité des fonctions de juge de paix avec celles de président de tribunal	135
24 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'organisation de la place de préposé des péages et de l'ohmgeld à Nidau . .	135
25 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la comptabilité relative aux patentes d'auberges	137
« «	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , relatif à l'exploitation du minerai de fer par les propriétaires des forges d'Undervélrier et de Bellefontaine	137
1 ^{er} décemb.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'or-	

1841.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
	ganisation de la place d'ingénieur des mines	141
1 ^{er} <i>décemb.</i>	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , fixant le traitement du directeur de l'arsenal	142
2 »	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui déclare les fonctions de Landammann incompatibles avec celles de commissaire général des fiefs	143
10 »	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine et des droits de déduction entre la Confédération suisse et le Royaume d'Espagne DÉCLARATION du directoire fédéral DÉCLARATION du gouvernement espagnol NOTE du ministre de S. M. la reine d'Espagne	144 146 148 149
	DÉCRET de promulgation	151

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE

ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI

DU

BULLETIN DES LOIS, DÉCRETS ET ORDONNANCES

DE LA RÉPUBLIQUE DE BERNE.



(Nota : le chiffre indique la page.)

A.

AARBERG (Le district d') est de nouveau incorporé à l'arrondissement forestier du Seeland, 133.

AFFOUAGE. Circulaire concernant la vente des bois d'affouage fournis par les communes bourgeoises ou par l'Etat, 19.

ARRONDISSEMENS FORESTIERS. Décret sur la circonscription des — 133.

ARSENAL. Fixation du traitement du directeur de l' — 142.

AUBERGES. Décret sur la comptabilité relative aux patentes d' — 137.

B.

BANNISSEMENT. Circulaire concernant la peine du — 112.

BELLEFONTAINE. V. *Mines de fer.*

BÉTAIL. Décret sur la caisse d'indemnité pour les pertes de — 90.

BOIS. V. *Affouage*.

BUDGET, 28.

C.

CAISSE D'INDEMNITÉ. Décret sur la — pour les pertes de bétail, 90.

CARABINIERS. V. *Loi militaire*.

CHASSEURS A CHEVAL. Décret concernant les manteaux des — 94.

CHÊNE. V. *Ecorces*.

CIBLES. Instruction sur la forme et la distance des — 122.

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DES FIEFS. Les fonctions de — sont incompatibles avec celles de Landammann, 143.

COMPTABILITÉ relative aux patentes d'auberges, 137.

CONCESSION pour l'extraction de minerai dans la vallée de Delémont, 139.

CORRECTION DES EAUX DU JURA. Décret sur la — 110.

COUR D'APPEL. V. *Suppléans*.

D.

DANSE. Le cinquième dimanche de danse est transféré au premier dimanche d'octobre, 32.

DIACRE. V. *Vaufelin*.

DIMANCHE. Circulaire relative à la célébration du — 3.

Le cinquième dimanche de danse est transféré au premier dimanche d'octobre, 132.

DIRECTEUR DE L'ARSENAL. Son traitement, 142.

DISCIPLINE. V. *Maisons de charité*.

E.

EAUX DU JURA. Décret sur la correction des — 110.

ECOLE MODÈLE de Münchenbuchsee supprimée. 130.

ECORCES. L'ordonnance sur le droit d'usage des écorces de chêne et de sapin rouge pour faire du tan est abrogée, 4.

ESPAGNE. Traité pour l'abolition de la traite foraine, 144.

EXPULSION. La peine de l'expulsion ne doit pas être confondue avec celle du bannissement, 112.

F.

FORGES d'Undervélier et de Bellefontaine. Concession accordée aux propriétaires des — 138.

H.

HUISSIERS D'ÉTAT. Décret qui fixe à trois le nombre des — 42.

I.

INGÉNIEUR DES MINES. Décret sur l'organisation de la place d' — 141.

INTENDANT DES POUDRES. L'administration des poudres et la raffinerie de salpêtre sont placées sous la direction d'un seul fonctionnaire portant le titre d' — 126.

J.

JUGES DE PAIX. Loi sur les — 76.

— Mode de procéder dans les affaires de moindre importance, 87.

— Circulaire relative à l'exécution de la loi sur les — 127.

— Décret concernant l'élection des juges de paix, 129.

— Les fonctions de juge de paix sont incompatibles avec celles de président, 135.

JURA. Décret pour la correction des eaux du — 110.

L.

LANDAMMANN. Les fonctions de — sont incompatibles avec celles de commissaire général des fiefs, 143.

LIPPE-DETMOLD. Traité pour l'abolition de la traite foraine avec la principauté de — 5.

LOI MILITAIRE. Décret modificatif de l'art. 143 de la — 111.

M.

MAISONS DE CHARITÉ. Circulaire concernant les peines de discipline qui s'infligent dans les — 124.

MANTEAUX. V. *Chasseurs à cheval*.

MINES DE SEL. Décret sur la délivrance d'une concession pour faire des recherches de — 108.

MINES DE FER. Décret relatif à l'exploitation des — par les propriétaires des forges d'Undervélier et de Bellefontaine, 138.

MINES. Organisation de la place d'ingénieur des — 141.

MUNCHENBUCHSEE. Décret pour la suppression de l'école-mo-dèle annexée à l'école normale de — 130.

N.

NIDAU. Organisation de la place de préposé des péages et de l'ohmgeld à — 135.

O.

OHMGELD. Loi sur l' — 96. — V. *Nidau*.

P.

PATENTES D'AUBERGES. Comptabilité relative aux — 137. ▸

PAYS-BAS. Traité de commerce entre la Confédération suisse et le Royaume des — 14.

PÉAGES. V. *Nidau*.

PEINES DE DISCIPLINE dans les maisons de charité, 124.

POUDRES. Organisation de l'administration des — 125

PRÉPOSÉ des péages et de l'ohmgeld à Nidau. Organisation de la place de — 135.

PRÉSIDENTS DES TRIBUNAUX. Leurs fonctions sont incompatibles avec celles de juge de paix, 135.

S.

SALPÊTRE. Organisation de l'administration de la raffinerie de — 125.

SAPIN. V. *Ecorces*.

SCHAUMBURG-LIPPE. Traité pour l'abolition de la traite foraine avec la principauté de — 5.

SCHWAB. V. *Mines de sel*.

SCHWARZENBOURG. Le district de — est de nouveau incorporé à l'arrondissement forestier de Berne, 133.

SEELAND. Nouvelle circonscription de l'arrondissement forestier du — 134.

SEL. Décret sur la délivrance d'une concession pour faire des recherches de mines de — 108.

SOCIÉTÉS DE TIR DE DISTRICT. Règlement sur les — 114.

SUPPLÉANS ordinaires et extraordinaires de la cour d'appel. La durée de leurs fonctions est fixée à cinq ans, 21.

T.

TAN. V. *Ecorces*.

TIR DE DISTRICT. Règlement sur les sociétés de — 114.

TIR. V. *Loi militaire, Cibles*.

TRAITE FORAINE. Abolition de la — avec les principautés de Lippe-Detmold et Schaumbourg-Lippe, 5. — avec l'Espagne, 144.

TRAITÉ DE COMMERCE avec les Pays-Bas, 14.

TRAITEMENT du directeur de l'arsenal, 142.

TRIBUNAUX. Circulaire aux — concernant la peine du bannissement, 112.

U.

UNDERVÉLIER. V. *Mines de fer*.

V

VAUDOIS. Circulaire concernant l'inscription des — aux registres des citoyens actifs, 25.

VAUFELIN. La paroisse de — est desservie par un diacre nommé au libre choix, 22.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

ERRATA.

Il s'est glissé, tant dans ce tome que dans le tome IX du Bulletin des lois, quelques fautes qui doivent être rectifiées ainsi qu'il suit :

Tome IX, page 64, balance du budget, 2^e ligne, remplacez « *extraordinaires* » par « *ordinaires*. »

Pages 7 et 10 du tome XI, au lieu de « *Ed. de Muralt* » pour la signature du bourgmestre, lisez « *Cd. de Muralt*. »

A la page 122 du même tome, à la fin du règlement des sociétés de tir, au lieu de « *au nom du Grand-Conseil* », il faut lire « *au nom du Conseil-exécutif* ».